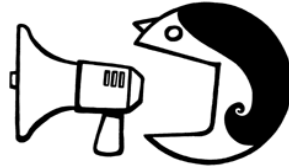




# À LA MARGE

Mars 2012



## EDITO

Cette année, nous espérons enfin du changement et des progrès sociaux, à commencer par l'amélioration du dialogue entre la direction et nous. Malheureusement les événements récents ne montrent pas la volonté de la direction d'agir dans ce sens.

Les rencontres mensuelles des IRP (Instances Représentatives du Personnel) avec la Direction s'installent en ce début d'année 2012 sur de très mauvaises bases. Lors des trois réunions passées, un Comité d'Entreprise, une Commission Formation et une réunion des Délégués du Personnel, la Direction a abandonné la séance. On se croirait revenu au pire moment du dialogue social à Cordemais ! La Direction serait elle en difficulté pour assumer ses choix stratégiques ? Serait-ce l'aveu du bien fondé des déclarations de la délégation CGT ?

En plus de ces entraves au dialogue, lors de l'action du 29 février qui s'est concrétisée par une prise de parole devant l'ensemble du personnel travaillant sur le site la Direction a décidé de faire un pointage à la « gueule du client ». Et oui, n'ayant pas demandé un positionnement individuel de chaque agent comme gréviste ou non, la Direction a décidé que tous ceux qui étaient du mauvais côté du trottoir étaient grévistes et pointés comme tels. Est-ce le fait de dire bonjour aux militants qui rende naturellement gréviste ? Le DRH et certains autres membres de la direction vont-ils donc se pointer en grève ? C'est un abus de pouvoir, illégal et juridiquement répréhensible, qui masque mal la peur d'une CGT toujours plus forte et organisée parmi le personnel statutaire et prestataire.

La CGT a communiqué sur cet événement en consentant dans un geste d'apaisement à proposer un pointage en information syndical (code 028) pour l'ensemble des agents, car aucun appel à la grève n'a été décidé localement, juste une information des travailleurs et une invitation à manifester.

Enfin, la délégation CGT déplore ce climat social qui est improductif, et ne permet pas d'aborder de façon sereine cette année 2012 pourtant si pleines d'enjeux. Restant confiant dans la volonté de la Direction de repartir sur des bonnes bases, nous exigeons que ces agissements restent à la marge...

## Contact

CGT UP Cordemais Centrale EDF 44360 CORDEMAIS  
Tel: 02.40.44.31.46 blog : [cgt.edf.cordemais.over-blog.com](http://cgt.edf.cordemais.over-blog.com)

## TRAVAIL LE DIMANCHE



Les Unions Locales CGT reconduisent le 11e rassemblement de 9h à 12h à Carrefour-market de Couëron le dimanche 2 mars 2012.

Notre action en faveur du respect du repos dominical, du combat contre la déréglementation de la vie au travail et de la vie familiale, sociale, de loisirs du dimanche est une lutte juste.

## Ouverture des magasins le dimanche ?



Défendre le repos dominical : c'est l'affaire de tous !

### AGENDA :

- Rassemblement au Carrefour de Couëron : tous les dimanches de 9 à 12h
- Prochain DP : 3/04
- Prochain Comité d'Établissement : 5/04
- AG sur les insalubrités locales : début mai

## ROUE-PELLISTES CLT LE PAIN ET LA DIGNITE

### FICHE PERPLEX N°3

Depuis 3 ans, le prestataire Compagnie Ligérienne de transport est titulaire du contrat à la manutention du charbon (roue-pelles, rondes etc).

Mais le code du travail n'est pas respecté : Insalubrité abominable dans la cuisine ! Même le règlement intérieur de l'UP n'est pas respecté : les contrôles alcoolémiques se font sans la présence du médecin et du CHSCT !

Et les évolutions salariales ?

Avec l'inflation, pas de quoi subvenir aux besoins du foyer ! Aujourd'hui nous réalisons l'étendu de nos responsabilités dans l'acheminement du charbon en tour G et donc dans l'entretien des matériels liés à celui-ci. Notre responsabilité et notre tarif horaire sont sous évalués face aux risques. Le charbon ne monte pas tout seul dans les silos. Notre activité implique notre présence 365 jours par an sur le site de l'UP de Cordemais, les samedis, dimanches et jours fériés.

Les directions d'EDF et de la CLT doivent prendre conscience que si les revendications ne sont pas satisfaites, les agents de la CLT sont extrêmement perplexes, au sujet de la bonne alimentation des tranches en charbon, dans les prochains jours.

Le réfectoire algeco dégueulasse, sans l'électricité !



**Un problème d'hygiène, de santé, de sécurité  
Ou de condition de travail, une seule adresse :  
[chsct-cordemais@edf.fr](mailto:chsct-cordemais@edf.fr)**

# SIMPLE FLIC



Rien de bien nouveau, en cette période électorale, nous assistons depuis plusieurs semaines à des diffusions de tracts aux portes de la Centrale. Dernièrement, trois collègues retraités de l'UP Cordemais sont venus distribuer des tracts politiques à l'embauche.

Quelle surprise pour nos collègues, d'avoir à subir un contrôle d'identité aux portes de la centrale par les forces de police comme de vulgaires malfaiteurs. Pratiques jamais vues sur l'UP Cordemais, même lors de mouvements sociaux durs. Renseignement pris, les pandores ne sont pas venus par hasard, ils ont été appelés par le Directeur Production. A aucun moment il n'a pris la peine de rencontrer nos collègues. Il a fait appel directement aux forces de police.

Agissait-il sur les ordres de Proglío, disciple du président au kärcher ? Ou alors ce directeur de production réagit-il selon ses convictions personnelles ?

La CGT pense surtout que M. Nattier a décidé de faire de Cordemais une zone de non-droit social, malgré une certification SA 8000. Une zone militarisée où les travailleurs n'ont plus le droit de penser, de réfléchir, de s'émanciper...

**M. Nattier, Cordemais ne sera jamais une zone de non-droit et de pensée unique !**

Désormais nous comprenons mieux pourquoi dans son parcours professionnel sur différents sites il a reçu le surnom de « Pinot-simple-flic ».

# BLEUS DE TRAVAIL

Vous l'avez sans doute remarqué, la saison de la chasse aux rémunérations complémentaires est ouverte. Vous avez du entendre votre hiérarchique vous expliquer que le lavage obligatoire des bleus demandés par la CGT, le CHSCT ou les exploitants selon les versions, va entraîner la disparition des primes de salissures.

Mais ces allégations sont entachées de contre-vérités. Premièrement, le lavage obligatoire des bleus pour les agents EDF est une décision nationale de faire de Cordemais un site pilote pour être ensuite généralisée à d'autres sites. Dans ce cadre, la CGT au CHSCT a simplement demandé à ce que les prestataires, pour des raisons de sécurité (amiante et autres CMR...) puissent bénéficier de ce service, à la charge de leur employeur comme le prévoit le Code du travail.

Deuxièmement, la menace de suppression des primes de salissure pour cause de lavage par l'employeur n'est pas fondée. L'obligation de l'employeur de supporter la charge des frais d'entretien des vêtements de travail ne peut pas conduire à la suppression des primes de salissure, qui elles rémunèrent autre chose, l'exposition aux salissures, c'est-à-dire un travail contraignant dans un environnement salissant. Il est normal qu'une exposition aux salissures soit payée, par rapport à une personne travaillant « sur moquette ». C'est déjà le cas à la Réalisation, où des collègues ont une reconnaissance de leurs travaux salissants et bénéficient parallèlement d'un nettoyage de leurs bleus à la charge de l'employeur. Un point que la direction oublie de vous dire quand elle vous culpabilise sur votre pointage, c'est que l'entretien des bleus à EDF est à la charge de l'employeur depuis 2008 et qu'à ce titre des indemnités de lavage pourraient être réclamées depuis cette date. A Cattenom, la CGT a d'ailleurs porté l'affaire aux prud'hommes.

Enfin, cette société d'exploitation de l'homme par l'homme mais aussi de la femme par l'homme, réservent encore les corvées de lessive généralement aux femmes. Des épouses d'agents sont mortes à cause des fibres d'amiante ramenée dans les vêtements de travail de leur mari ! Pour les raisons d'hygiène, de santé et d'égalité entre hommes et femmes, nous exigeons la mise en route immédiate du lavage des bleus sur tout le site.

